PHILIPPEAUX,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Paris, le 16 de frimaire, l'an 2 de la république française, une et indivisible.

Vous reconnoissez enfin, citoyens collègues, que mon rapport sur la Vendée n'étoit ni un roman ni une hyperbole. Tous mes camarades, tous les hommes de bien qui ont vu les faits, rendent hommage à la scrupuleuse fidélité de mes récits, et aucun adversaire n'a osé les combattre ; les scènes postérieures ont trop cruellement vérifié ce que vous ne vouliez pas croire. Falloit-il donc vingt mille nouvelles victimes, et la dévastation de trois nouveaux départemens, pour vous ouvrir les yeux sur la plus étonnante conspiration !

Si la commission décrétée le premier brumaire, pour examiner la conduite des agens de Saumur, eût pu remplir son objet, nous n'aurions pas à gémir dans ce moment sur tant de désastres ; nous eussions conservé à la république 20,000 patriotes de plus, une artillerie formidable que l'éternel Rossignol a encore livrée aux brigands, et les trésors immenses qui se trouvent dévorés dans ce gouffre.

Il faut enfin mettre un terme à cette impunité coupable qui scandalise toute la France, encourage tous les traîtres, tous les fripons, et soutient l'espoir des tyrans coalisés.

La guerre de la Vendée, qui devient chaque jour un labyrinthe de mystères et de prestiges, doit ses développemens et sa durée à une conspiration manifeste, dont les acteurs ont joui d'une grande puissance, puisqu'ils ont associé jusqu'au gouvernement à leurs horribles succès. Nos neveux auront peine à concevoir que tous les généraux perfides, ou lâches, ou imbécilles, qui, dans cette guerre, ont poignardé la république, jouissent tous de la plus parfaite sécurité, qu'aucun n'ait été puni, que plusieurs, au contraire, soient enivrés de faveurs, tandis que les braves et généreux militaires qui ont eu la loyale bonhommie de vouloir finir cette guerre, sont ou desti-

tués, ou mis dans les fers. L'armée sur qui les patriotes fondoient leurs espérances, a été proscrite et sacrifiée; de 15,000 hommes elle est réduite à six; le plus grand nombre de ses chefs est immolé; et le petit nombre de ceux qui soutiennent encore son ancienne gloire avec ses débris mutilés, est sous l'anathême des bureaux ministériels.

Ce ne sera pas une chose difficile que d'extirper une bonne fois ce cancer politique quand on le voudra fermement : Tunc à Chantonnay, Canclaux à Saint-Symphorien, ont prouvé qu'avec peu de forces on pouvoit mettre les brigands aux abois. Cette révélation a fait frémir nos ennemis, et les deux généraux ont été destitués sur le champ de la victoire.

Sans connoître tous les fils de la conspiration, j'en ai recueilli assez pour la rendre palpable.

Les premiers généraux chargés d'étouffer le germe de ce déchirement civil, favorisèrent en tous sens les rebelles pour accroître leur audace et nous attirer sur les bras une guerre sérieuse. Berruyer, Marcé et Ligonier sont atteints par la voix publique du crime de haute trahison : hé bien! leur a-t-on fait seulement une égratignure? l'un d'eux n'est-il pas même encore général dans nos armées?

Questineau, successeur de ces traîtres, marche sur leurs traces; il livre Thouars aux brigands, qui le font prisonnier pour la forme, et le relâchent ensuite sur *sa parole d'honneur*. Il trouve dans Carra un protecteur : l'administration et la société populaire de Tours s'élèvent avec force contre cette connivence perfide (1).

Le 17 mai, les administrateurs transmettent au comité de salut public leurs anxiétés sur le royalisme qu'affectent depuis la mort du tyran certains membres de la commission centrale.

Le 18 ils confondent Carra, en pleine séance, sur sa turpitude envers Questineau, disciple de l'infâme Dumouriez, et manifestent dans leur bulletin l'horreur dont elle doit pénétrer tous les patriotes.

Ronsin, qui sous Dumouriez avoit rempli ses poches d'or à Liége, vint sur les entrefaites exercer sa funeste influence dans les régions de l'ouest : bientôt, avec Rossignol, il dévouera nos armées à la mort ou à l'infamie.

Le 21 mai la commission centrale improuve *la licence*

---

(1) Voyez Bulletin d'Indre et Loire, des 11 et 14 mai.

des administrateurs vis-à-vis de Carra, et leur enjoint d'être plus circonspects à l'avenir.

Le 8 juin Carra propose aux administrateurs, en séance solemnelle, de se révolter contre la montagne, et de lever une force départementale contre Paris, ajoutant qu'il avoit fait adopter cette mesure *sage et prudente* par l'administration de Loir et Cher. On vit avec peine qu'aucun représentant ne censura cette conduite anti-nationale : les administrateurs seuls eurent le courage de foudroyer l'émissaire de Pitt; leur réponse fut une adresse montagnarde et vigoureuse, votée à la majorité de vingt-deux voix sur vingt-quatre, où ils applaudissent avec transport à la révolution salutaire du 31 mai.

En même-temps ils se déchaînent contre les fripons de Tours et Saumur, qui d'un côté sembloient, au milieu d'un luxe insolent, ne viser qu'à grossir les dangers publics, et de l'autre faisoient payer des fournitures le triple de leur valeur, pour laisser nos soldats dans un dénuement déplorable. Cette critique, trop légitime, opéra une scission entre les administrateurs et la commission centrale. Choudieu les mande *à sa barre* le 3 juillet, les traite en visir, et chose plus étrange, obtient du comité de salut public un rapport qui censure leur conduite (1).

Les choses allèrent de mal en pis depuis cette époque. Le luxe asiatique des généraux, leurs orgies, tous les exemples de dissolution donnés aux soldats, au lieu de les exercer à la tactique et à la discipline militaire : tout tendit à faire de nos armées une cohue d'hommes sans frein et sans courage, non moins redoutable à l'habitant paisible que les rebelles eux-mêmes.

Pendant le peu de jours de ma station dans cette contrée, je jettai les hauts cris contre une méthode aussi funeste, mais je prêchois dans le désert. Les déroutes éternelles de Saumur, Vihiers, Coron, etc., en furent les suites naturelles; trente mille patriotes fuyoient périodiquement devant une poignée de rebelles, abandonnant fusils, munitions, canons et bagages; nous n'avions d'armée dans ce pays que pour attester notre opprobre.

De Tours et Saumur parcourons les autres points du théâtre de la guerre : Bressuire, Parthenay, Fontenay-le-Peuple, avoient subi les plus affreuses catastrophes;

(1) On va voir dans un instant combien ces administrateurs et la société populaire ont été victimes de leur dévouement à la patrie.

la trahison ou l'ineptie la plus grossière y avoient mis la république en deuil. Eh bien ! les généraux de cette division, à commencer par Westermann, l'effroi des patriotes, loin d'être punis, jouissent des bienfaits du gouvernement. Un brave sans-culotte nommé Tunc, qui avoit toujours bien servi sa patrie, arrive à la division de Luçon ; au lieu de faire des orgies et de se vautrer dans les plus fangeuses débauches, comme les états-majors lui en donnoient l'exemple, il se fait le camarade des soldats, bivouaque avec eux, les endurcit à la fatigue, ranime leur courage et leur bravoure. Mais quand on découvre qu'il veut sérieusement battre les brigands, on l'entoure de piéges et d'obstacles, on paralyse toutes ses ressources. Cependant avec peu de moyens il force la nature et remporte trois victoires importantes ; on espéroit, en tenant les autres colonnes éloignées et immobiles, que Tunc seroit accablé ; tout l'état-major, à la vue de ses avantages, devient furieux et le destitue (1). Bourdon et Goupilleau résistent à une telle infamie, et nomment Tunc général divisionnaire ; un décret de la Convention nationale ratifie cette mesure. Tunc marchoit de succès en succès, mais une puissance rivale de la Convention l'oblige, par une lettre de cachet du 3 septembre, de quitter l'armée, et le 5 les brigands, qui avoient sans doute le mot d'ordre, furent victorieux. Bourdon et Goupilleau faillirent payer de leurs têtes le crime d'avoir voulu soumettre la Vendée ; M. Pitt les fit proscrire aux Cordeliers, et M. Vincent, le meneur du ministre, se remua dans tous les sens pour obtenir qu'aucun représentant du peuple ne seroit plus envoyé aux armées.

Sur un autre point, à Chinon, le citoyen Ray, général divisionnaire, veut servir sa patrie en républicain. Les brigands avoient évacué Chollet le 14 août, pour tomber en masse sur la colonne de Tunc ; l'occasion étoit unique pour délivrer trois mille de nos frères, prisonniers dans cette ville, et anéantir les débris de l'armée du pape, lorsque, vaincue par Tunc, elle se sauva dans le plus grand désordre. Ray s'avance pour conquérir ce double avantage, mais un ordre impérieux de Rossignol arrête son zèle et la force de rétrograder. Depuis il s'empare de la ville d'Airvaut, et obtient plusieurs avantages avec peu de moyens ; mais à ce titre il devient odieux à la cour défaire ; on les destitue le 8 octobre. Son adjudant vient

(1) C'étoit le soir du 13 août, veille d'une action majeure et décisive.

de Saumur. Cet homme va trop grand train, il faut s'en apporter des renseignemens précieux et demander justice, on l'arrête et le précipite dans un cachot de la conciergerie, où il gémit depuis cette époque.

Ainsi donc, sur le très-nombreux état-major des côtes de la Rochelle, deux généraux seuls ont fait leur devoir et vaincu les brigands : ces deux généraux sont destitués et proscrits; tous les autres sont ou des scélérats, ou des fripons, ou de parfaits imbécilles, qui sans cesse ont déchiré la république; ils sont au faîte des honneurs. Louis Capet, ou Pitt, ou Cobourg, tiendroient-ils une conduite plus significative?

Un homme digne de Rossignol par son immoralité, ses encouragemens au pillage, et ses friponneries, Beysser en un mot, fut désigné par les bureaux de la guerre pour être général en chef de l'armée des côtes de la Rochelle : on surprend un décret qui lui confère cette puissance terrible lorsqu'il s'occupoit de fédéraliser la ci-devant Bretagne, qu'il se mettoit à la tête d'une force départementale pour exterminer les patriotes, qu'il affichoit partout que les députés montagnards ne faisoient qu'un avec les brigands de la Vendée, et qu'il épuisoit tous les moyens de dissoudre la république naissante. Quand la Convention est instruite de ce crime capital, elle le décrète d'arrestation; il s'évade, et au bout d'un mois se présente à la barre; il trouve au sein de la Convention deux défenseurs : Perard, intime de Choudieu, et Julien de Toulouse, qui le cautionnent sur leurs têtes, et obtiennent son renvoi à l'armée. Cette mesure est devenue bien funeste par la conduite de Beysser à Montaigu le 21 septembre. Il se découvrira peut-être un jour que l'infâme déroute qui rompit nos lignes pour remettre les brigands en possession des rives maritimes, étoit combinée avec les retraites perfides que Rossignol avoit ordonnées le 17 aux divisions de la Châtaigneraye, Chantonnay et Saint-Fulgent. La procédure instruite à Nantes sur cet évènement désastreux fournit contre Beysser des preuves matérielles de trahison.

Tout s'arrangeoit de manière à désespérer les hommes de bien : je ne reproduirai point ici les machinations de Ronsin et Rossignol, pour faire échouer, d'abord au comité de salut public, puis au conseil de guerre de Saumur, un plan de campagne dont le succès infaillible eût fait disparoître jusqu'au nom de Vendée. Vous avez tous les détails de cette intrigue fameuse dans les

troisième et quatrième parties de mon rapport. Il me suffit de rappeller que ce plan de campagne ayant obtenu, en dernière analyse, l'assentiment presqu'unanime des représentans et des généraux, tous étoient réponsables sur leurs têtes de son exécution. Cependant la cour de Saumur s'est permise d'y opposer un *véto* criminel, de faire éloigner les colonnes du sud-ouest quand elles formoient cercle avec les nôtres, et de laisser l'armée mayençaise seule aux prises avec toutes les forces ennemies au cœur de la Vendée. Cette manœuvre déloyale, exécutée le 18 septembre, se renouvelle le 3 octobre, quand sur la foi d'une seconde garantie solemnelle, nous donnions la main aux colonnes de Chalbos : deux fois nous tenons les brigands cernés, après les avoir vaincus sur tous les points, et deux fois on déjoue nos mesures avec une perfidie sans exemple. Nous jettons les hauts cris, nous vous envoyons courriers sur courriers, pour vous démontrer que seuls fidèles à nos devoirs et à vos arrêtés, vous devez nous secourir de votre puissance, faire un grand exemple des traîtres, et ne pas souffrir qu'on poignarde plus long-temps la chose publique.

Quelle fut votre réponse à cette conjuration ?

Vous récompensâtes Rossignol de toutes ses turpitudes en le nommant général de l'armée des côtes de Brest ; tout son état-major et tous les fripons continuèrent à ce moyen de piller et désoler la république : aussi Rossignol est-il pour cette secte d'animaux voraces et leurs amis, l'homme par excellence.

Ronsin fut nommé général de l'armée révolutionnaire. Canclaux et Dubayet, qui toujours braves, toujours victorieux, avoient soutenu seuls l'honneur de la république depuis le plan de campagne du comité de salut public, et l'avoient seuls exécuté, furent destitués.

Léchelle fut nommé général de l'armée de l'ouest ; on le fit proclamer avec emphase ; on porta le prestige jusqu'à faire accompagner ce grand général, de Paris à Nantes, par deux députés du comité de salut public, qui nous traitèrent avec ce ton protecteur que les intendans prenoient jadis envers leurs subdélégués. La première opération de Léchelle fut de laisser prendre aux brigands l'isle de Noirmoutier, Machecoul et l'isle Bouin, de faire évacuer Montaigu, brûler huit milliers de poudre qui s'y trouvoient, un magasin de riz, douze mille rations de pain et pour un million d'effets de campement ; ensorte que l'armée, depuis cette époque, est réduite à

bivouaquer sur la dure et dans la boue, pendant que ses généraux, gabionnés d'histrions et de courtisannes, la conduisent à une boucherie perpétuelle.

Ce général obtint des lauriers bien faciles à cueillir dans la prise de Chollet et Mortagne. Depuis la victoire décisive du 6 octobre, qui ouvrit le chemin de ces deux places, l'armée de Mayence, quoique paralysée tout-à-coup et privée de chefs pendant trois jours, avoit conservé tous ses avantages; il ne s'agissoit que de laisser aller la chose toute seule, d'après les dispositions de Canclaux, sans la contrarier. Léchelle eut ce mérite, et se para des plumes du paon; mais quand il fut question d'agir par lui-même, l'imbécille montra toute sa nudité; il laissa passer la Loire aux brigands, qu'il pouvoit noyer dans le fleuve (1). Outre le temps qu'ils employèrent à effectuer ce passage, ils restèrent trois jours disséminés çà et là, dans le plus grand désordre, mourans de faim et sans savoir qu'elle route tenir : avec peu de forces on eût pu les écraser dans ce moment, et dissoudre une bonne fois ce polype rongeur; on leur laissa le temps de se rallier et de digérer un systême militaire.

C'est alors que Barrère vint nous donner l'assurance solemnelle qu'il n'existoit *plus de Vendée*.

Il en existoit deux au lieu d'une, depuis qu'on avoit laissé prendre Noirmoutier, Machecoul et l'Isle Bouin, par l'armée de Charette (2), et que le surplus des rebelles se trouvoit seulement transféré d'un pays affamé par la dévastation et l'incendie, dans une contrée fertile, où ils ont à leur tour dévoré tous les moyens d'existence, et laissé des traces lugubres de leur férocité.

On ne sait quelle sorte d'impulsion sympathique a dirigé les brigands vers le célèbre Rossignol, qui les a reçus à son ordinaire, en faisant battre constamment l'armée républicaine, leur livrant nos fusils, canons, munitions et bagages, et fixant autour de lui un théâtre de désolation et de désespoir.

Citoyens collègues! quel est donc le génie malfaisant qui a pu vous faire trahir les destinées de la république,

---

(1) Il eut la sottise de faire prendre le tour à nos armées, par Nantes et Angers, au lieu de poursuivre directement les rebelles.

(2) Cette armée eut repris de nouveau Chollet, Mortagne et les autres repaires envahis par la nôtre, sans la précaution qu'eurent mes collègues de faire réoccuper le poste important de Montaigu, que Léchelle avoit fait évacuer.

en les confiant à un homme tel que Rossignol? c'est, dit-on, pour faire triompher le sans-culottisme; mais en supposant qu'un être assez peu délicat pour se vautrer dans tous les excès, tandis qu'on massacre ses frères, soit vraiment un sans-culotte, n'en existe-t-il donc pas d'autres autant et plus dignes de ce titre honorable? les vingt mille hommes que ce misérable a immolés à sa trahison ou à son impéritie, depuis seulement qu'il a cessé d'être à Saumur le fléau des patriotes, sont-ils moins recommandables que leur bourreau? ne sont-ce pas aussi des sans-culottes que ces êtres généreux qui vont sans autre intérêt que l'amour de la patrie, verser leur sang pour elle? faut-il donc avoir 50,000 liv. de traitement et une cour de sybarite pour mériter le titre exclusif de sans-culotte? les armées existent-elles pour les généraux; ou ceux-ci pour les armées? quel est donc cet inconcevable délire qui a rendu cet homme sans moyens, sans vertus et sans honneur, doublement précieux à mesure qu'ils creusoit notre abîme et le tombeau de nos frères? les fausses idoles sont-elles encore un besoin pour nous comme au temps de Lafayette, Pétion et Dumouriez? Après tout, les plus cruels ennemis de la république pourroient seuls avouer une pareille idole, car cet homme n'a rien fait qui puisse engouer de sa personne aucun patriote. Mauvais caporal de cabaret avant son généralat, qu'il n'a mérité, comme tant d'autres, par aucune expédition militaire, il ne s'est pas trouvé à une seule action pendant sa vice-royauté de Saumur, et il n'en a dirigé aucune depuis, qu'elle n'ait été désastreuse pour la république. S'il eût été honnête homme et républicain, auroit-il accepté et conservé une place où il a été constamment le fléau de sa patrie?

Qu'a fait Ronsin pour être général de l'armée révolutionnaire? beaucoup intrigué, beaucoup volé, beaucoup menti; sa seule expédition militaire est celle du 18 septembre, où il fit accabler quarante-cinq mille patriotes par trois mille brigands; cette journée fatale de Coron, où après avoir disposé notre artillerie dans une gorge à la tête d'une colonne de six lieues de flanc, il se tint caché dans une étable, comme un lâche coquin, à deux lieues du champ de bataille où nos infortunés camarades étoient foudroyés avec nos propres canons.

Cet homme néanmoins, si on en croit son affiche placardée le 2 brumaire, gouvernoit le comité de salut public. Je possédois, dit-il, sa confiance; les sans-culottes

Léchelle et autres généraux, *désignés par moi*, ont remplacé les généraux *suspects* (1), et un nouveau plan d'attaque a été conçu (2).

Qu'a fait Canclaux pour être destitué ? Le 29 juin, avec cinq mille hommes, dont la plupart n'avoient pas encore vu le feu, il sauva la ville de Nantes, assiégée par quarante mille brigands, porta chez eux l'épouvante et la mort; il les eut tous détruits sans les intrigues criminelle de Beysser et Boisguyon. Le 5 juillet il sauva toute la ci-devant Bretagne de la conjuration fédéraliste. Depuis le 10 septembre, qu'il se mit en campagne avec les héros de Mayence, jusqu'au jour de sa destitution, il marcha de victoire en victoire; il n'est pas un seul militaire, combattant sous ses ordres, qui ne rende hommage à ses talens, à sa bravoure et à ses vertus.

Qu'a fait Dubayet pour être destitué? il siégoit, dit-on, au côté droit de l'assemblée législative : je l'ignore, car je n'y étois point. Mais sans juger d'une manière odieuse l'opinion politique d'un homme qui pouvoit être *constitutionnellement* de bonne foi, tous ses compagnons d'armes assurent qu'il se conduisit en héros pendant l'horrible siége de Mayence; il reçut à son retour l'accolade fraternelle du président de la Convention, et tant qu'elle n'aura pas effacé ce témoignage solemnel d'estime publique, je dois lui conserver la mienne, pour l'avoir vu constamment esclave de ses devoirs, donner aux soldats tous les exemples de civisme et de valeur, s'élancer aux postes les plus périlleux, et triompher toujours avec des forces inférieures de l'acharnement des rebelles, que sa présence seule glaçoit d'épouvante. Interrogez tous ses camarades, ils vous répondront, en versant des larmes de sang, que vous leur avez arraché un frère, un ami généreux, avec lequel ils étoient invincibles, pour les soumettre à la direction de deux massacres qui ont converti cette armée intrépide en tronçons et en cadavres.

Dubayet, proscrit dans les bureaux de la guerre, comme l'armée entière qu'il commandoit (3), ne fut pas

(1) Les généraux *suspects* qui avoient encouru la disgrace de M. Ronsin, sont Canclaux, Dubayet, Tunc et Ray, qui toujours vainqueurs des brigands, sans avoir jamais éprouvé d'échecs, doivent effectivement être en horreur à M. Pitt.

(2) L'évènement a prouvé le but de ce nouveau plan et des perfidies géminées qui paralysèrent celui du deux septembre.

(3) Il est remarquable qu'on refusa jusqu'au titre de général divisionnaire au chef de quinze mille hommes, tandis qu'on

destitué formellement, pour ne pas trop braver l'opinion publique. Le ministre l'invita, par une lettre amicale, de se rendre à Paris pour lui donner des renseignemens sur la Vendée ; il arrive, toutes les portes lui sont fermées ; on craint qu'il ne révèle à la Convention des vérités affreuses ; on fait décréter qu'il ira s'expliquer, avec Ronsin, au comité de salut public ; mais ce lâche tremble d'être confondu, il esquive pendant un mois la conférence. Dubayet insiste, et pour toute réponse on le précipite dans les fers : ainsi les ministres pervers de l'ancien régime foudroyoient la vertu avec des lettres de cachet, pour jouir en paix du fruit de leurs attentats.

Qu'ont fait Tunc et Ray pour être destitués ? Les malheureux voulurent tout bonnement, comme Canclaux et Dubayet, finir la guerre de la Vendée ; ils ignoroient que pour mériter les faveurs du ministère il falloit protéger le triomphe des brigands (1). Ce sera pour l'histoire un étrange phénomène que les bienfaits prodignés à deux hommes, dont toute la célébrité consiste à avoir fait quarante ou cinquante boucheries de patriotes.

La société populaire de Tours vint dénoncer ces deux hommes à la séance du 1er. brumaire ; une commission fut décrétée pour examiner leur conduite : le lendemain Barrère notifia solennellement qu'il n'existoit plus de Vendée. Nous avons, dit-il, assuré par-tout le triomphe de la république ; on a saisi à Châtillon des pièces infiniment précieuses, qui dévoilent tous les mystères de cette guerre, et les agens infidèles qui ont trahi leur patrie. Un représentant du peuple (1) apporte *sur son cœur* ces archives du crime, qui doivent procurer des révélations terribles ; dès que le comité les aura reçues il vous fera un rapport général sur tous ceux qui ont prévariqué dans

---

prodiguoit ce titre à tous les histrions de Saumur. Aucun officier de l'armée de Mayence n'a pu obtenir le moindre avancement de grade, et de toutes les nominations faites par les représentans du peuple, aucune n'a été confirmée.

(1) Ici je dénonce un crime de lèze-nation au premier chef. La Convention nationale n'ayant pas révoqué son décret qui confère à Tunc le commandement d'une division de l'armée de l'Ouest, quels audacieux ont pu se permettre d'élever leur puissance au-dessus de celle du sénat, en cassant de fait ses décisions ? La fanfaronnade de Vincent, dont j'ai rendu compte, seroit-elle le résultat d'un plan déterminé ?

(1) Barrère fit circuler à la montagne, que ce représentant étoit Choudieu.

la Vendée ; il vous demande le rapport du décret rendu hier sur la motion de Philippeaux.

La Convention satisfit Barrère, mais voilà six semaines d'écoulées, et le comité n'a point tenu parole. Ces écritures si importantes, qui devoient être la base de son rapport, ne paroissent point : il y avoit cependant au nombre des pièces nos plans de campagne bien apostillés, avec la correspondance de nos généraux.

Citoyens collègues ! la France vous accusera un jour de vous être opposés à l'établissement d'une commission qui offroit des moyens si simples de connoître la vérité. Si les hommes que vous protégiez n'étoient pas coupables, elle eût manifesté leur innocence, et l'article sur-tout des grains de deux départemens qu'on les accuse d'avoir livrés à l'incendie dans un moment de disette, en valoit la peine. S'ils étoient criminels, vous êtes devenus leurs complices en leur assurant l'impunité, et le sang de vingt mille patriotes égorgés par suite de cette fausse mesure, crie vengeance contre vous-mêmes.

Je n'ose caractériser la conduite du bureaucrate Vincent, lorsque le 7 brumaire, après avoir vomi un torrent d'outrages, il osa me dire que lui et sa cotterie avoient fait justice de ma commission, et qu'ils sauroient faire ébouler quiconque se permettroit de censurer leurs créatures.

J'ai dénoncé cet impudent petit coquin à la Convention et au comité de sûreté générale, qui vous a communiqué ma dénonciation (1). Ne deviez vous pas le déférer in-

---

(1) Je donne ici littéralement cette dénonciation.

Du 22 brumaire, l'an deux de la république française, une et indivisible.

Conformément au décret de ce jour, je dénonce au comité de sûreté générale que m'étant trouvé, le 7 de ce mois, rue Neuve-des-Petits-Champs, avec mes collègues Bouteroue et Levasseur, sur l'invitation réitérée d'un citoyen de mon département, nommé adjudant général de l'armée des côtes de Brest, survint un des commis du bureau de la guerre, nommé Vincent, avec deux officiers de l'armée révolutionnaire, un adjoint du ministre, nommé d'Aubigny, les citoyens Hébert et Chaumette. Le repas fut gai d'abord, ensuite on fit tomber la conversation sur la guerre. Vincent, que je ne connoissois pas, dit qu'il avoit été indigné d'apprendre qu'on eût osé dire du mal des meilleurs généraux de la république, tels que Ronsin et Rossignol ; que leurs antagonistes se repentiroient de leur audace ; qu'il avoit déjà dénoncé l'un deux, nommé Philip-

continent au tribunal révolutionnaire, au lieu de souffrir *le véto* conspirateur que cette faction, d'après votre aveu, continue toujours d'apposer aux mesures de salut public ?

Ses crimes, à l'armée de l'ouest, ont révolté tous les patriotes de cette contrée ; elle a voulu les réduire au silence par la terreur. Les sans-culottes de Tours, menacés de sa vengeance pour être venus la dénoncer à celle des loix, ont été calomniés et opprimés. La présence de Guimberteau à Tours, sa loyauté, ses vertus républicaines mettoient obstacle à la malice des coupables, ils veulent un instrument plus docile à leurs desseins, et vous faites triompher cette intrigue odieuse en rappellant Guimberteau avec une sorte de censure. Ainsi donc on ne pourra plus démasquer le vice et la scélératesse sans être soumis à des exécutions arbitraires ! est-ce avec une telle méthode qu'on affermit une république ?

---

peaux ; au club des cordeliers, et qu'on l'auroit bientôt mis à la raison. Vincent assaisonna cette sortie des épithètes les plus outrageantes. Tous les yeux se fixèrent sur moi dans ce moment : je répondis que j'avois fait mon devoir en révélant des vérités importantes et dévoilant les manœuvres d'hommes qui avoient mis la république à deux doigts de sa perte : que ces hommes étant les idoles du jour, comme l'avoient été Lafayette Pétion, Dumouriez, je ne m'étois pas dissimulé le danger de ma dénonciation, et que si j'avois tout bravé pour le salut de mon pays, cet acte de dévouement civique ne pouvoit courroucer que les fripons, ni m'attirer les menaces que des agens de Pitt et de Cobourg. Tu as, repris Vincent, avec un rire sardonique, provoqué une commission pour examiner la conduite de Ronsin et Rossignol, mais nous en avons fait justice, et nous saurons faire *ébouler* les députés qui comme toi oseront critiquer la conduite des généraux investis de notre confiance. Je ne pus tenir à un tel excès d'impudence, je témoignai ma surprise de voir assaillir aussi indignement, par des agens publics, un représentant du peuple et un de ses plus zélés défenseurs ; qu'au surplus, s'il existoit une nouvelle conjuration contre la république, j'aurois le courage de démasquer tous les traîtres. Cette réponse me valut un torrent de sarcasmes et d'imprécations. Ne voulant pas qu'une scène aussi scandaleuse se prolongeât plus long-temps, j'eus la prudence de me soustraire, par la retraite, à des provocations qui pouvoient aller jusqu'aux derniers excès.

J'ajoute que la faction Vincent paroît former une puissance redoutable au patriotisme, puisque depuis cette époque, les généraux qui ont compromis le salut de l'état, et fait égorger nos frères, jouissent en effet du privilége de l'impunité, tandis que les généraux fidèles et victorieux sont destitués ou mis dans les fers.

Ce système combiné de protection au crime et d'outrages à la vertu a eu les plus sinistres résultats; le fléau des dévastations, des massacres, des horreurs en tout genre, a désolé quatre nouveaux départemens, où les cris de la douleur et du désespoir vous accusent. Excepté l'honorable défense de Grandville, où Rossignol n'étoit heureusement pas, nous avons éprouvé par-tout des désastres cruels qui, quoique mitigés dans les rapports de Barrère, n'en sont pas moins accablans. Vous dites aujourd'hui que personne n'a exécuté vos ordres, que toutes les mesures ont été prises en sens contraire, et que cette divergence a causé tout le mal : mais lorsqu'au mois d'octobre vous avez *complaisamment* proscrit les agens fidèles qui se dévouoient à l'exécution de vos plans, et comblé de faveurs les infâmes vétogogues à qui nous devons toutes nos misères, comment prétendez-vous aujourd'hui régler la marche de ces hommes que la désobéissance honorée a rendus tout-puissans? Quand on a vu qu'il étoit plus utile de suivre l'impulsion de Ronsin, Vincent et Rossignol, que de vous obéir, n'est-il pas tout simple qu'on ait méconnu vos ordres ? D'ailleurs, la fanfaronnade impunie de Vincent ne doit-elle pas glacer de stupeur quiconque, à la vue de ces phénomènes, n'a pas une trempe de caractère assez républicaine pour dédaigner la proscription ou la mort ?

L'intrigue, sous l'ancien régime, décidoit le sort des batailles et les malheurs publics ; c'est à la même cause que nous devons nos désastres à la Vendée. Les soldats de la liberté sont invincibles quand ils sont bien commandés : lorsque j'ai vu trois mille de ces héros, à Saint-Symphorien, faire mordre la poussière à vingt-cinq mille brigands, je ne puis penser sans frémir que ces trois mille Spartiates, et tant d'autres, ayent été ensuite victimés par des hommes de boue, auxquels on s'est fait un jeu cruel de sacrifier leur vie. Il y avoit dans l'armée plus de cent officiers républicains et sans culottes capables de conduire une grande expédition militaire : si la destitution de Canclaux et Dubayet étoit commandée par quelque raison secrette qui n'est pas encore expliquée, pourquoi ne chargeâtes-vous pas de leur remplacement sept représentans du peuple qui étoient sur les lieux, et qui ayant appris à connoître tous les personnages, eussent fait des choix dignes de la circonstance ? Ces représentans, investis de la confiance nationale, qu'ils méritoient à tous égards, ont-ils pu, dans votre balance morale, peser moins qu'un intrigant poursuivi par l'exécration publique, et dont aucun pa-

triote ne pourroit dire du bien ? Ceux-là n'avoient été dénoncés par personne dans le cours de leur mission, parce qu'ils ne s'étoient occupés jour et nuit qu'à remplir sévèrement leurs devoirs : ayant suivi toutes les opérations de la campagne, ils eussent concouru à la terminer glorieusement, à réprimer les traîtres et le fripons. Vous les avez rappellés ; Merlin, qui avoit la confiance de l'armée, et valoit à lui seul deux bataillons, ne revenoit pas assez vîte au gré de votre impatience : vous le menaçâtes du sort le plus effrayant s'il n'abandonnoit sur le champ ses camarades. A notre retour, nous voulûmes vous ouvrir les yeux sur la méprise cruelle que la perfidie vous avoit fait commettre ; mais vous nous repoussâtes avec des formes odieuses, tandis que les flagorneurs et les intrigans jouissoient auprès de vous d'un accès exclusif.

Eh bien ! voyez aujourd'hui dans qu'elle abîme cette espèce maudite vous a fait descendre. L'armée de Saumur avoit toujours été battue ; celle de Mayence toujours victorieuse jusqu'alors, sous Canclaux et Dubayet, va être écrasée à son tour sous Léchelle et Rossignol. Léchelle, après avoir laissé prendre l'isle de Noirmoutier, détruit à Montaigu nos munitions de bouche, de guerre et de campement, laisse passer la Loire aux brigands, qui pouvoient être anéantis pour toujours dans ce moment décisif ; il les laisse pendant trois jours saccager Ingrande, Ancenis et Varades, concerter des mesures et se rallier militairement (1). Il leur permet de prendre Craon, Châteaugontier et Laval, où les plus cruelles atrocités sont commises ; puis il envoye quatre mille hommes seulement, et les dirige d'une manière si détestable que tous furent enveloppés et mis en pièces (2) par la horde fanatique. Le

(1) Les dispositions de ce général peuvent être jugées par l'anecdote suivante. Dix chariots de farine sont arrêtés à cinq lieues de Nantes par une centaine de rebelles, et restent plusieurs jours au lieu de la capture : Nantes éprouvoit les horreurs de la famine ; mes collègues conjurent Léchelle, qui arrivoit avec son armée, d'envoyer un détachement pour reprendre ce convoi précieux. *Mêlez-vous*, leur répondit-il, *de votre besogne.* On reconnoît, à ce ton impudent, le disciple fidèle de Ronsin et Vincent, investis par vous-mêmes du droit de fouler aux pieds la majesté nationale. Bref, il méprisa l'invitation de mes collègues, et cent mille ames qui manquoient de pain virent une centaine de brigands disposer tranquillement de leurs subsistances sous les yeux d'une armée de quinze mille républicains.

(2) Sur la ligne de Laval à Angers, nos désastres furent encore plus affreux ; mais le jour que la république fut ainsi dé-

lendemain, pour comble de trahison ou de sottise, il donna ordre à Chambertin, qui commandoit huit cents hommes à Châteaubriand, d'aller avec cette force minime attaquer l'armée victorieuse. Ainsi cet homme sacrifioit en détail nos phalanges républicaines et favorisoit en tout les brigands, comme s'il eût reçu l'ordre secret de seconder leurs succès. Menacé de la vengeance nationale pour tant de calamités, il s'est rendu justice en s'empoisonnant.

J'avois prévu, dans la première partie de mon rapport, que le brave Marigny, pour avoir fait des prodiges et réalisé une jonction qui devoit anéantir jusqu'au dernier des brigands, seroit proscrit dans les bureaux de la guerre; cela n'a pas manqué. Le ministère fit passer à sa place un escogriffe nommé Boivin, pour livrer aux brigands la ville de Nantes et le trésor de l'armée : ceci est fort grave. L'armée catholique ayant passé la Loire à Varades, se porta sur Ancenis, d'où nos troupes, mal dirigées, se retirèrent en désordre et furent poursuivies jusqu'à Oudon. Ce poste pouvant être tourné, la prudence exigea qu'on les fit rentrer à Nantes, où il ne se trouvoit qu'une foible garnison, et dont la prise eut mit dans le plus grand danger toute la ci-devant Bretagne. Cette retraite fut effectuée à dix heures du soir; tout faisoit craindre que la nuit même, ou le lendemain matin, les rebelles tentassent une seconde fois l'invasion de Nantes. Gillet communique ses inquiétudes à Boivin, commandant de la place, et le presse de distribuer l'armée à tous les postes de la ville, sous la direction de chefs intelligens et sûrs. Eh bien! le cher commandant ne fit rien de tout cela; on apprit le lendemain, à six heures du matin, que la garde ordinaire n'avoit même pas été doublée, et que la ville étoit sans défense. Gillet monte à cheval avec Marigny, et se transporte chez Boivin, qui proteste avoir fidèlement exécuté les ordres du représentant. Pour vérifier le fait, celui-ci court à la barrière d'Ancenis et n'y trouve que quinze hommes; les canons n'étoient pas même en batteries; les bataillons que Boivin garantissoit à ce poste étoient logés au milieu de la ville et n'avoient reçu aucun ordre. Il étoit déja huit heures et demie; cinquante

---

chirée, tous les chevaux étoient en réquisition, à quatre lieues à la ronde, pour voiturer généraux, comédiens, filles de joie, commissaires civils, ect. qui alloient à Saumur, célébrer, disoient-ils, les grandes victoires de la république. Cette partie de plaisir fit suspendre pendant plusieurs jours le mouvement des circulations.

brigands auroient suffi pour entrer dans Nantes, le péril étoit extrême. Gillet court lui-même chercher trois bataillons, et les place au poste avec Marigny; ils se rendent ensuite aux barrières de Rennes et de Vannes, qu'ils trouvent dans le même état de dénuement. Aidés par Bouvous, commandant d'artillerie, ils y firent les mêmes dispositions qu'au poste d'Ancenis (1), et une heure après la ville fut en état de résister à trente mille hommes.

Il n'a pas dépendu de Boivin qu'elle ne fût envahie. Les brigands manquèrent la plus belle occasion qu'ils ayent jamais eue : mais le génie de la liberté fut heureusement plus alerte que la trahison.

Ce génie tutélaire permit que Gillet survînt à la barrière de Rennes précisément lorsque, par l'ordre de Boivin, soixante chevaux superbes, et un trésor de six millions, partoient pour Rennes, sous l'escorte de vingt-cinq chasseurs à cheval. Dès-lors la route de Nantes à Rennes étoit interceptée par les brigands, qui la veille nous y avoient enlevé un convoi de farines, au su de toute la ville : ainsi le trésor eût tombé indubitablement en leur pouvoir; Gillet le fit rentrer avec les chevaux, et sauva sept millions à la république.

Deux trahisons aussi palpables et aussi majeures sont restées impunies, parce que MM. Vincent et Ronsin ont mis le cher commandant sous leur protection; il jouit toujours de sa place, en dépit de la voix publique, qu'on sait braver avec une impudence extrême. Ce sont-là les colonnes de la révolution, les sauveurs de la patrie, les censeurs du sénat, et l'arche sainte à laquelle on ne peut toucher sans sacrilége. Les hommes seuls qui, comme Tunc, Ray, Canclaux et Dubayet, se sont dévoués au triomphe de la république, peuvent être destitués et mis dans les fers. Mais passons à Rossignol.

Les fausses dispositions de Léchelle ayant permis aux brigands de se porter dans le département de la Mayenne, le général des côtes de Brest devoit porter sa plus sérieuse attention à leur fermer tout accès dans la ci-devant Bretagne, où ils ont de nombreux partisans; il devoit surtout préserver de toute insulte la ville de Rennes, où se

(1) Je suis très-aise aujourd'hui d'avoir, pendant mon séjour à Nantes, fait fortifier ces trois postes essentiels d'une manière respectable, malgré les chicanes éternelles d'un certain M. Lapomerie, ingénieur *royal*, que le ministère a appellé comme homme de confiance.

trouvent, avec les dépôts de l'armée, un arsenal et une fonderie de canon.

Le moyen de parvenir à ce but étoit de garder fortement les trois points de Châteaubriand, Vitré et Fougères, qui sont les remparts naturels de Rennes. Chacune de ces ville est fortifiée d'un château; celui de Vitré sur-tout pouvoit, dans son état respectable, être défendu contre toutes les forces ennemies, avec une garnison de quinze cents hommes.

On a pris tout l'inverse de ces mesures.

D'abord un digne émule de Rossignol, nommé Olanier, qui, à la tête de cinq mille hommes, s'étoit porté à Craon, pour appuyer l'armée de l'Ouest, fuit lâchement de ce poste, avant même d'avoir vu l'ennemi.

Il se retira à Châteaubriand; son devoir étoit d'y rester, d'autant plus que le château lui offroit un poste inaccessible, et que l'excellente disposition des habitans doubloit ses avantages : mais il ne se croit pas en sûreté à dix lieues de l'ennemi; il se sauve jusqu'à Rennes, et abandonne Châteaubriand à la merci des rebelles (1).

Que faisoit alors Rossignol? il s'occupoit de désarmer les habitans de la Guerche, commune la plus patriote d'Isle et Vilaine, qui deux fois s'étoit levée en masse pour venir au secours de Nantes, où elle étoit encore huit jours auparavant. Ces patriotes aussi infortunés que généreux, furent réduits à l'impuissance de se défendre. Il étoit naturel que l'homme qui de Saumur livroit nos munitions de guerre aux brigands, applanît tous les obstacles qui se trouvoient sur leur route : la tendre sympathie avec laquelle ils faisoient un trajet de soixante lieues pour venir le joindre méritoit bien cet acte de protection.

Par-tout où ce célèbre général dirige ses pas, il imprime le découragement et le désespoir. De la Guerche il se transporte à Vitré, forteresse inexpugnable, qu'il fait

---

(1) Ce simulacre de général étoit cependant recommandé par le ministre et par vous-mêmes, comme un excellent sujet, digne de la plus haute confiance, et qu'on devoit occuper avec succès dans les *occasions périlleuses*. O le bon billet qu'a la Châtre! Avec de tels Mentors comment avez-vous eu la présomption de vaincre? Les bureaux ministériels semblent s'être fait un systême de n'admettre pour officiers-généraux que les plus lâches, les plus immoraux et les plus ineptes personnages, à l'exclusion des hommes capables et vertueux, indignés de se voir conduire à la boucherie par de vils intrigans. Bravoure, capacité, dévouement à la patrie, sont des notes de proscription dans les bureaux de la guerre.

désarmer, en ordonnant à la garnison de se replier sur Rennes. La garde nationale, qui reçoit le même ordre, fait des réclamations aussi pressantes que vaines. Daignez au moins, dit-elle, nous laisser nos armes, et puisque la garnison nous abandonne, nous aurons le courage de nous défendre seuls contre les brigands. Mais César a parlé, il faut obéir : l'évacuation s'exécute; des voleurs de grand chemin, connus sous le nom de petite Vendée, viennent au nombre de deux cents dans cette ville sans armes, égorgent hommes, femmes, enfans, pillent et dévastent tout ce qu'ils trouvent. Il ne reste plus qu'à brûler cette commune, en conséquence du décret que vous avez fait rendre contre les villes qui se laissent envahir.

Gillet a vu, lors de son passage à Rennes, nombre de fugitifs de Vitré qui demandoient à grands cris de pouvoir retourner chez eux pour chasser cette horde de scélérats; mais le protégé de Vincent a repoussé ces malheureux avec une insensibilité barbare.

Une garnison de cinq mille hommes devoit former, à la défense de Fougères, un rempart impénétrable. Le dix-neuvième bataillon d'infanterie légère, si avantageusement connu dans la guerre du Calvados, où il vainquit les Carabos, valoit à lui seul une petite armée. On envoye ce brave bataillon seul à Ernée, avec ordre de reprendre ce poste insignifiant qui étoit occupé par quinze mille rebelles. Sans raisonner son obéisance il se soumet, résolu d'exécuter l'ordre ou de périr; il livre aux brigands un combat terrible, mais le nombre l'emporte sur la valeur, et cet intrépide bataillon, de huit cents hommes en laisse six cents sur le champ de bataille. Une compagnie de canonniers de Paris, dite de la Réunion, fut massacrée toute entière, il n'en est pas revenu un seul homme.

Cette catastrophe, aussi funeste qu'inévitable, jetta la consternation et l'épouvante parmi la garnison de Fougères, le général l'augmenta par ses dispositions perfides; il dissémine les bataillons à une demi-lieue les uns des autres, et quand on lui observe que cette tactique va les faire tailler en pièces, il répond d'un air sardonique : n'avez-vous pas juré de mourir à votre poste? effectivement ils y moururent.

L'ennemi, possesseur de Fougères, s'est porté à Antrain, Bazouges, Dol, Saint-Aubin du Cormier. Le nord du département d'Isle et Vilaine, et celui de la Manche, ont éprouvé les plus horribles dévastations.

C'eût été pis encore si mon collègue n'avoit eu la

prudence de faire occuper le fort de Châteauneuf et la citadelle de Saint-Servan, que l'illustre général avoit abandonnés, et qui offroient aux brigands une position inexpugnable, avec la prise importante de Saint-Malo.

Les brigands trouvèrent à Grandville le *nec plus ultrà* de leurs victoires, parce que Rossignol ni ses lâches coopérateurs ne dirigèrent point la défense de cette place; mais au retour de l'armée ennemie nos désastres recommencèrent(1). Le petit avantage de Dol a été bientôt suivi d'une défaite dont je n'ose consigner ici les effrayans détails; on devoit s'y attendre, lorsque Rossignol annonce qu'il se tenoit, avec le gros de l'armée, à sept lieues du champ de bataille; elle éprouva une déroute saumuroise quand l'avant garde eut été battue; les braves qui se défendirent furent sacrifiés : nous comptons au nombre des victimes neuf cents brestois, pères de famille, qui étoient dans le Finistère les colonnes du patriotisme, et tout le quarante-unième régiment. Cette journée fut une des plus désastreuses; elle releva l'audace des brigands et grossit leurs phalanges de tous les ennemis secrets qui jusqu'alors n'avoient osé se montrer : l'insurrection du Morbihan commença dès le lendemain, et ici se présente un nouveau cours d'atrocités qui doit vous briser l'ame, si vous réfléchissez au principe de tant d'horreurs.

Celles qui ont été commises depuis Dol jusqu'à la Sarthe, formeroient un autre chapitre lugubre et déchirant; mais la plume me tombe des mains..... Vous connoissez, citoyens collègues, toutes ces scènes affreuses, et vous les déguisez à la Convention(2). Comment avez-vous pu les souffrir, et ne pas déférer au glaive des loix leurs exécrables auteurs? Comment avez-vous pu laisser si long-temps à la tête de nos braves défenseurs des hommes qui sont l'opprobre et le fléau de la république? Savez-vous que toute l'armée est dans la consternation, que les intrépides Mayençais sont réduits à cinq mille hommes, et que les tyrans ne se sont jamais joués plus indignement de la vie des citoyens? Les pères, les mères, les femmes, les enfans de ces braves soldats, les départemens dévastés, couverts de cadavres et de ruines, la république entière,

---

(1) Il étoit on ne peut plus facile d'arrêter les brigands, lors de leur retour à Pontorson, et ensuite de les ensevelir dans les marais de Dol.

(2) La lettre interceptée à Saint-Germain, par un agent du ministère, est encore une énigme.

demandent vengeance de tous ces fléaux. Ronsin, Vincent, et compagnie, agens subalternes d'une puissance invisible et atroce, doivent être satisfaits. Quant à vous, citoyens collègues, si vous n'avez été que trompés jusqu'à ce jour, il est temps de réparer une erreur si cruelle : vous devez à l'honorable confiance du sénat, non-seulement de casser tous les agens perfides, ou lâches, ou ineptes qui ont causé tant de malheurs, mais de conduire à l'échaffaud et les chefs militaires, et les bureaucrates, et les machinateurs infâmes qui ont fait égorger vingt-mille de nos frères, éternisé cette guerre cruelle, et poignardé la république. Le temps des prestiges et des jongleries n'est plus : en vain multiplieriez-vous les autres mesures si vous ne coupez d'abord la racine du mal. Faites concourir avec ce grand acte de justice et de vengeance populaire des mesures vigoureuses. Ce n'est pas le nombre des bataillons qui est le plus nécessaire, puisque cent mille hommes, accourus de plusieurs points, n'ont fait qu'accroître, sous une direction détestable, les calamités publiques : un de mes collègues ne vous en demande que dix mille choisis dans cette grande armée, et sans dégarnir nos frontières ; avec ce corps d'élite, de bons généraux et le pouvoir de réprimer les fripons, il se charge d'anéantir pour toujours la Vendée. Ainsi le sort de cette guerre monstrueuse est dans vos mains : une expiation si décisive feroit oublier peut-être tous les désastres passés, quand la source en seroit tarie.

Vivement pénétré de mes devoirs, comme représentant du peuple, et profondément indigné de ce que je vois, j'ai dû vous dire la vérité toute entière, sans ménagement et sans foiblesse : malheur à celui qui compose entre sa personne et la patrie dans les circonstances critiques où nous sommes. Je communiquerai ma lettre à la Convention, pour qu'elle vous observe et vous juge : vous me lirez, puisque vous n'avez pas voulu m'entendre. J'ai payé ma dette, je vous somme d'acquitter la vôtre.

Salut et fraternité,

PHILIPPEAUX.

P. S. Au moment où cette lettre est à l'impression, arrive la nouvelle que les brigands ont été repoussés d'Angers, avec beaucoup de perte : on ne pouvoit attendre moins du courage des habitans de cette ville, défendue par des fortifications que je me loue d'avoir fait mettre sur un pied respectable. Fasse le ciel que cet avantage ne soit pas suivi des mêmes désastres que celui de Dol ! En tout cas, il ne change pas une seule virgule à tout le contenu de ma lettre.